

2.5 - Autres données financières

- Le chiffre d'affaires 2011 serait de 20,193 milliards, soit +0,2 %. Cette progression minimale s'explique par :
 - les aléas conjoncturels : coût de l'énergie, variation des taux d'intérêts,
 - la baisse de 1,5 % du chiffre d'affaires du courrier, non compensée par une augmentation tarifaire,
 - la stabilisation du produit bancaire à + 0,5 %.
- Le résultat net, autrement le bénéfice de La Poste, passerait de 564 à 447 millions en 2011, soit + 104 millions par rapport à la trajectoire Ambition 2015.
- La dette a baissé de 440 millions en 2010.
- Les investissements nets n'ont été réalisés qu'à 67 %.
- L'impact de la réforme des retraites, en 2010, s'élève à 187 millions : 114 millions sont liés à l'allongement des dispositifs existants (DAFA...); 73 millions pour le départ anticipé des femmes ayant élevé au moins trois enfants.
- Les effets du lancement de « La Poste Mobile » (MVNO), prévu le 23 mai 2011, ne sont pas encore intégrés au budget.
- L'augmentation du capital est estimée à 1,50 milliard et sera versée en plusieurs tranches.

Commentaire FO

À propos de la dette, que l'on peut toujours juger trop élevée (5 083 milliards), il importe de la rapporter à des capitaux propres de 4,508 milliards, soit un coefficient de 1,1. Chiffre à comparer avec celui de la SNCF : 1,55. La dette de la SNCF, pourtant épongée une fois par l'État, s'élève à 9,500 milliards, et ce pour des capitaux propres de 7,681 milliards. À noter que cette entreprise reçoit chaque année plusieurs milliards de subventions publiques.

Pour conclure

L'exercice budgétaire 2011 se veut réaliste car le proche avenir est une boîte noire... Mais ce budget affiche aussi de grandes ambitions,

précisément avec Ambition 2015 » comme phare.

Il n'est pas interdit de voir haut, mais jusqu'à quel point ? Pour marier les deux termes, c'est d'une « ambition réaliste », dont La Poste a besoin ; et non d'un horizon tracé par l'espoir de versements supplémentaires de la part de la CDC si Ambition 2015 est atteint ou dépassé... (+ 338 millions, voire 700 millions d'après M^{me} Lagarde...).

L'administrateur FO a résumé sa position ainsi : ce budget se veut rassurant ; mais il est grevé par des incertitudes qui peuvent susciter l'inquiétude ; Enfin, il est perfectible sur la forme.

« L'atterrissage 2010 », à l'issue de grosses turbulences, s'est effectué correctement. Les résultats de La Poste atteignent un niveau inespéré il y a deux ans. Au prix d'un effort intense de tous les postiers, qui connaissent par ailleurs des conditions de travail difficiles, qualitativement et quantitativement. Puisqu'il est question de budget, donc d'argent, rappelons que ce sont les suppressions d'emploi qui évitent à La Poste de passer dans le rouge... Un emploi budgétaire revenant à 40 000 euros, il suffit de multiplier ce chiffre par 7 000...

Des inquiétudes et interrogations, diffuses, peuvent se porter sur La Banque Postale, dont certains « contre-indicateurs » ternissent la bonne tenue affichée. Comme souvent, l'excès de critiques est aussi nuisible que le trop plein de louanges. La banque Postale n'est pas le « Village Potemkine » que certains dépeignent. Elle se bat, comme les autres métiers, dans un environnement très difficile. D'où la nécessité, il est vrai, pour tous les acteurs concernés, de mieux travailler ensemble.

S'agissant de l'augmentation du capital, les incertitudes demeurent quant à l'échelonnement des versements et leurs montants. Surtout que l'État ne se montre guère pressé à verser sa quote-part. Sur la forme, enfin, il est regrettable que le budget reste muet sur un paramètre financier important : il serait éclairant et cohérent que les dépenses de personnel soient « traçables ». N'oublions pas le capital humain...

De même, il est étonnant que le financement des missions de service public - à l'exception de la présence postale - soit absent du document. Le service public est pourtant la raison d'être de La Poste, et son coût dépasse le milliard d'euros...

Enfin, il est regrettable que la plupart des administrateurs aient appris, par une fuite dans la presse, le matin même du 20 janvier, que La Banque Postale allait souscrire des obligations de DEXIA pour trois milliards... Le meilleur moyen d'éviter les fuites, c'est de les devancer en informant celles et ceux qui doivent l'être.

L'administrateur FO n'a pas approuvé le projet de budget 2011. Les administrateurs, CGT, SUD et CFDT ont fait de même.



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

POSTES

COM

JANVIER 2011 • Codes C et P

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
michel.pesnel@fo-com.com

L'ACTU DU CA

BUDGET 2011 : Ambition et réalités

Le conseil d'administration de La Poste s'est réuni le 20 janvier 2011. L'ordre du jour portait essentiellement sur l'examen du projet de budget 2011. La finalité d'un budget est de s'engager pour un exercice futur sur la base d'un état des lieux. C'est pourquoi le bilan de l'année écoulée a largement retenu l'attention du conseil. Sur cet aspect des correctifs pourront être apportés car les comptes ne seront définitivement arrêtés qu'en mars prochain.

1. L'environnement économique et financier

Une reprise contrastée a eu lieu en Europe, l'Allemagne faisant cavalier seul en tête. Affichant 1,6 % de croissance du PIB, la France se situe dans la moyenne. Outre l'atonie industrielle chronique du pays, la hausse du prix des matières premières n'arrange pas la situation : en six mois, le baril de pétrole a renchéri de 36 %. Il est vrai que des taux d'intérêt historiquement bas ont compensé cette dérive : ils seraient de 3,73 % sur dix ans, 1,39 % sur deux ans, 0,81 % sur trois mois.

Ces tendances influent sur les résultats des différents métiers, à des degrés divers. Pour 2011, La Poste table sur une croissance de l'économie française de 1,5 % et sur une stabilisation des taux à long terme.

Commentaire FO

Ce tableau des grands indicateurs économiques - le chômage n'y figure pas... - place 2011 sous le signe de l'incertitude et du pari. L'ébranlement des dettes souveraines en Grèce, Irlande et Portugal confirme que le sol est mouvant, que la crise se déroule par étapes et que l'euro est sur la sellette. Cette épée de Damoclès pèse sur les métiers. Au-delà de la question du pouvoir d'achat des ménages, le prix des carburants peut lourdement hypothéquer les résultats du courrier. De même, pour La Banque Postale, le devenir des taux et de l'inflation sera déterminant. Or celle-ci est déjà réévaluée à 1,7 % et les déclarations de La Banque Centrale Européenne sont teintées d'inquiétudes... L'hypothèse d'un baril à 100 dollars n'est plus à exclure. Dans ce flou il est difficile de savoir si la consommation augmentera ou pas, et comment évoluera l'épargne. Pour La Poste, gourmande en énergie et dépendante des marchés financiers, 2011 se présente comme une année incertaine. Dans ce contexte, l'ouverture totale du courrier à la concurrence devient presque anecdotique.

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
michel.pesnel@fo-com.com

2. Résultats et perspectives par métiers : les grandes lignes

2.1- Le courrier

En 2010, la baisse du volume (trafic) est moindre que prévue : -3,5 % au lieu de -5,1 %. Toutefois, le fléchissement reprendrait en 2011, à -4,1 %, soit une perte de 1,1 milliard d'objets en 2 ans. Du coup, le résultat d'exploitation (REX) fléchirait de -5 %, passant de 661 millions à 629 millions. Malgré un repli de -11 % en 2011, le cash flow (1) disponible reste conséquent, à 479 millions d'euros et les charges d'exploitation diminuent de 1,5 %. La fin du programme CQC, en 2011, permettra la hausse des investissements informatiques.

(1) capacité d'autofinancement : capacité réelle de l'entreprise à financer ses investissements, le service de sa dette et le dividende de ses actionnaires

Commentaire FO

Il est satisfaisant que le trafic courrier ait moins reculé que prévu : 1,5 % de volume préservé, ce sont 150 millions d'euros en plus... La projection d'une contraction de 30 à 40 %, entre 2009 et 2015, reste néanmoins valable. Dès lors, outre la recherche de nouvelles pistes de développement, la réduction des charges d'exploitation est un levier constant : pour une perte estimée de 193 millions de chiffre d'affaires, les charges seront diminuées de 160 millions en 2011. Cette rigueur, supportée au quotidien par les agents, pourra difficilement perdurer. Le remède peut tuer le malade. Augmenter le prix du timbre, au même rythme mais dans une moindre proportion que les tarifs des autres services publics serait une compensation cohérente. Mais, outre la valeur symbolique sinon mystique liée au timbre, pareille option pourrait, par un effet pervers, contribuer au déclin du courrier. Les avancées technologiques, dans ce domaine, ayant leurs limites, c'est vers la qualité du service, donc le capital humain, atout du courrier, qu'il importe de se tourner. Ceci passe par de bonnes conditions de travail et l'éradication du mal-être qui s'étend. Au courrier comme ailleurs, il n'est de richesse que d'hommes et de femmes. Enfin, il serait grand temps que la convention collective des activités postales, toujours virtuelle depuis 2005, soit enfin paraphée. Se prémunir du dumping social est aussi une priorité.

2.2 - Le Colis-Express

En 2010, l'activité Colis-Express a confirmé son orientation ascendante : progression des volumes de 4,1 % et de 4,6 % pour le chiffre d'affaires. Coliposte et Géopost ont respectivement accru leurs volumes de 3,5 % et de 8,4 %. Le chiffre d'affaires domestique est de 3,775 milliards, celui de l'international de 764 millions. Pour ce dernier, la marge de progression serait de 6 % en 2011 et de 3,7 % en France. Pour 2011, le REX s'inscrirait en hausse de 4,9 %, à 355 millions. Des acquisitions foncières et des constructions de hubs sont prévues en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne, pour un montant de 85 millions.

Commentaire FO

Parmi les activités traditionnelles de la Poste, la messagerie est celle dont l'avenir est le plus ouvert : l'e-commerce n'en finit pas de décoller et il est difficile de dématérialiser les objets... Ration du succès, ce marché excite les convoitises, d'où la lutte pour les coûts et la concurrence sur les prix, notamment à l'international. Ainsi, Géopost modérera ses tarifs de -0,9 % en 2011 après les avoir baissés de -3,8 % en 2010 (+0,2 % pour Coliposte). Pareille course au client, dans un espace hautement concurrentiel, pousse à la sous-traitance et incline aux bas salaires. Il y a donc une limite au-delà de laquelle le « modèle social » de La Poste deviendrait un leurre, à moins d'appliquer à l'étranger ce que l'on refuse chez soi. Ce qui n'empêcherait en rien une contamination en France. Si l'on doit s'engager en Europe, c'est de façon raisonnable et cohérente, et non dans l'optique d'acquisitions défensives tous azimuts. Le choix d'acquiescer des bases (plates-formes) sur des lieux stratégiques a du sens, sans pour autant exclure les synergies avec des opérateurs historiques. Il convient aussi de se montrer prudent à l'égard de ces rachats ou participations, comme l'exemple de SEUR en Espagne l'a montré. (-20 millions pour Géopost).

Même si, pour le courrier-colis, les risques de fluctuation sont moins brutaux que pour le courrier, le faible écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation incite à envisager l'avenir avec circonspection.

2.3 - Activités bancaires

En 2010, pour la première fois et de façon tendancielle, les activités bancaires sont devenues le premier contributeur aux résultats du groupe. Le résultat net de La Banque Postale - autrement dit son bénéfice avant impôts - ne sera connu qu'en mars prochain. D'ores et déjà, l'estimation de son produit net bancaire (PNB) pour 2010 - différence entre produits et charges - est de 5,219 milliards, soit 57 millions en-deçà de la référence d'Ambition 2015. Pour 2011, l'objectif est modeste. Il vise une légère augmentation de 0,5 % à 5,244 milliards.

Malgré un développement de la clientèle « jeunes » et « jeunes familles », talon d'Achille jusqu'à présent, le nombre de « clients bancarisés » ne progresserait que de 1 % en 2011. Ce sont des

personnes possédant des produits à La Banque Postale sans y avoir domicilié leur compte. En revanche les « clients actifs » - ceux qui sont domiciliés - sont désormais 10 millions, conformément à l'objectif. Pour 2011, les encours commerciaux progresseraient de 4,9 %. Les dépôts à vue et l'épargne atteindraient 288 milliards (+ 3,8 %) ; les crédits immobiliers 39,6 milliards (+10,4 %) et le crédit à la consommation 2 milliards (+ 137,2 %). Cela se traduirait par un bond de +4,9 des encours commerciaux, à 329,6 milliards (314 milliards en 2010).

Malgré ces bons résultats et projections, le résultat d'exploitation (REX) - résultat hors charges - accuserait en 2011 un décrochage de -20,2 % à 574 millions, alors qu'Ambition 2015 fixe le curseur à 722 millions. Cet écart a été accentué par une hausse du coût du risque - obligations prudentielles - de 11 millions.

Commentaire FO

Le terme, utilisé par le Groupe, « d'activités bancaire » est générique. Il ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un métier, exercé en commun par plusieurs acteurs : La Banque Postale stricto sensu, les centres financiers et L'Enseigne. À vrai dire, « les activités financières » sont le symbole vivant de l'unité organique de La Poste. Elles rappellent que les métiers sont solidaires. Et ce, quelles que soient les vicissitudes de la conjoncture.

Certaines interrogations se profilent ici et là au vu des perspectives pour 2011 : les parts de marchés s'effriteraient de -0,2 pour s'établir à 10,4 % ; la progression des crédits immobiliers est timide (+0,3 % de parts de marché en 2010, pour s'établir à 4,6 %). L'essor du crédit à la consommation est annoncé à 850 millions en 2010 et 2 milliards en 2011. Pour mémoire, l'autorisation remonte à 2007. Ces chiffres doivent s'apprécier à l'aune d'un marché saturé et caractérisé par la prudence des consommateurs.

D'autres observateurs s'inquiètent au vu de deux indicateurs clés, le ratio « Tier one » et le coefficient d'exploitation. Le Tier one, ou ratio de solvabilité, mesure la capacité d'une banque à accorder des crédits sans mettre en péril ses fonds propres. Plus ce ratio est élevé, meilleure est la solvabilité de l'établissement. Il se trouve que La Banque Postale passerait de 11 à 10 % en 2011. Or le plancher sous lequel ne pas descendre est de 7 %. La marge est donc encore grande... À titre de comparaison, Dexia se situe à 11 % et BNP/PARIBAS à 10,5 %.

Reste le véritable juge de paix, le coefficient d'exploitation. Il désigne le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net. La moyenne acceptable se situe dans une frange de 65-70 %. En 2005, le CECEL, aujourd'hui Autorité de Contrôle Prudentiel, avait conditionné l'agrément de La Banque Postale à l'obtention d'un coefficient de 70 % en 2015. Nous sommes loin du compte, car il vient d'augmenter de 2,5 % pour atteindre 87,8 % Il est facile de s'alarmer. C'est oublier un peu vite que ce taux était de 95,92 % en 2008. Surtout, c'est méconnaître une réalité qui fait que ce critère n'est pas nécessairement adapté à ce service public bancaire. Il y a contradiction entre un ratio uniquement productiviste et une présence sur tout le territoire avec des prestations à finalité sociale. Dès lors, atteindre le coefficient de référence conduirait à se contenter de 2 700 bureaux de poste - comme l'indique la Cour des comptes - et à sabrer dans les effectifs.

Quant aux résultats en demi-teinte, il faut conserver à l'esprit que la baisse des taux a coûté 165 millions à la banque au chapitre marchés et 60 millions sur celui du livret A. Sans omettre l'amende de 33 millions dans l'affaire - où toutes les banques étaient impliquées - de l'intermédiation bancaire (entente sur les chèques échangés). Ajoutons également les 25 millions versés au fonds de garantie des défauts bancaires.

2.4 - L'Enseigne

L'Enseigne, épicerie commerciale pour les métiers et vitrine de La Poste, image qu'elle partage avec les facteurs, reflète forcément les variations des activités respectives. Même si des flux importants échappent à son filtre.

Pour 2011, le chiffre d'affaires courrier généré par l'Enseigne serait en baisse de -2,2 % (1 milliard 911). Le Colis-express progresserait pour sa part de 1,4 % (+ 491 millions).

Côté bancaire, si les crédits immobiliers sont prévus en baisse de -14,11 %, les crédits à la consommation, passant de 550 millions à 1 milliard d'euros.

Pour leur part, les charges se réduiraient de 1,3 % en 2011, à hauteur de 4,288 milliards, se situant dans la ligne d'Ambition 2015.

La modernisation des bureaux de poste se poursuivra à un moindre rythme : 631 établissements au lieu de 707 en 2010. Autre vecteur d'économies : l'encaisse des bureaux diminuera de -15 % en 2011.

Commentaire FO

Sur les tableaux financiers, l'Enseigne est trop souvent réduite à la portion congrue : « elle n'est pas centre de profit », ose-t-on dire parfois. Comme si collecter 14,3 milliards pour les métiers en 2011 (+22 %) ne représentait rien. L'Enseigne est acteur de services et productrice de richesses. Les personnels de l'Enseigne, rappelons-le, porteront l'effort principal de lancement de la téléphonie mobile à La Poste.

Le budget met en évidence la modernisation des bureaux. Cet aspect positif ne compense pas les fermetures d'établissements de plein exercice et la mutation discutée du service rendu, en qualité et en extension.

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
michel.pesnel@fo-com.com